



VARIÉTÉS.

UN STEEPLE CHASE EN FRANCE.—Un journal de Paris raconte dans les termes suivants une chasse au clocher exécutée par les amateurs du Jockey Club:

Les chevaux de tous pays arrivés en France avant le 1er janvier étaient admis.—L'entrée était de 5000 francs.—Le poids de 150 livres.—Les frais de la course à la charge du gagnant.—Le dernier cheval arrivé devait payer l'entrée du second.

Le rendez-vous est à la croix de Berny, dans la prairie qui borde la route de Choisy-le-Roi à Versailles.—Des tribunes sont placées dans la prairie à cent pas environ au delà du but; ces tribunes sont encombrées de monde, et des voitures sont étagées tout à l'entour.

Le départ était placé à trois cents pas environ avant le pont de Migneux. A trois heures et quelques minutes, le comte d'Hédouville a sonné le départ; la foule des cavaliers était accourue pour voir le départ.

Sar la gauche, le comte de Vaublanc: sa casaque est rouge à manches jaunes, sa toque noire; il monte Cydonia, la favorite de tous les paris. Au milieu de tous ces chevaux qui hennissent, piaffent et se révoltent sous le frein qui les domine, voyez comme elle est calme, comme elle attend avec tranquillité le son de la cloche sans s'inquiéter de ce qui tourbillonne à ses oreilles!

A côté de Cydonia, Malo-Yaroslawetz, jetant devant lui la terre sous ses piaffements inégaux. Voyez quel orgueil dans cette tête qui s'agite, dans cette longue crinière noire qui flottent sur son cou dont les veines luisantes se gonfle comme des serpents enlacés.—M. Mackenzie-Grievies, qui le monte, peut à peine retenir cette ardeur qui bouillonne.

M. Mackenzie-Grievies porte une casaque bleu-foncé et une toque noire. Puis Rufus, cheval de pur sang aussi.— Ses regards étincellent comme deux tisons ardents, il dévore l'espace que ses pieds vont franchir.— Rufus est monté par M. Crishly.—Casaque à carreaux bleus et blancs, toque noire.

A quelques pas plus loin, Albino, fort beau cheval gris, monté par le comte Edg. Ney, l'un de nos meilleurs cavaliers. Le comte Ney porte une casaque blanche et une toque noire.

Puis Webb, cheval bai-brun, monté par M. Labrunerie. Casaque rayée bleu et blanc, toque noire. Captain, cheval bai, est monté par le baron Lecoulteux, dont la casaque est rayée rouge et blanc; sa toque est également noire, comme celle de tous les autres cavaliers.

A côté, la Grisette, jument baie, monté par M. Furner, et Tarragon, par le comte de Morny, casaque rayée lilas et jaune. Peau-de-chagrin termine la ligne; l'on fonde aussi de grandes espérances sur cette jeune, connue depuis longtemps par de brillants succès; elle est montée par M. Sanson, dont la casaque est bleue.

Au signal donné, les neuf chevaux s'élancent ensemble; on dirait une ligne d'arc-en-ciel qui traversait la plaine de Bièvre. Longtemps ils se sont suivis, sans que l'un ait dépassé l'autre, même d'une demi-longueur de tête. Les premiers obstacles ont été franchis sans le moindre accident; seulement après les trois premiers fossés et les deux premières haies, Malo-Yaroslawetz a pris le devant.

Arrivé à la Bièvre, Webb, monté par M. de Labrunerie, s'est renversé dans l'eau avec son cavalier, ainsi que Captain, monté par M. le baron Lecoulteux. M. de Labrunerie est resté à cet obstacle sans pouvoir relever son cheval et rejoindre ses compagnons. M. Lecoulteux est remonté et a continué sa course; mais en voulant franchir le dernier fossé qui borde la plaine à gauche, il s'est abattu une seconde fois.

Les sept autres, Malo en tête, sont arrivés à cinq cent pas du but; déjà les mouchoirs s'agitent, déjà les cris, les applaudissements retentissent de toutes parts; mais devant la dernière haie qui avait été posée dans la partie la plus marécageuse de la plaine trois chevaux se sont abattus, Rufus monté par M. Crishly.—Peau-de-Chagrin, monté par M. Sanson. Malgré les précautions prises, les chevaux étaient accourus en foule, et le cheval de M. Sanson, en se renversant, a entraîné dans sa chute trois ou quatre personnes qui ont roulé pêle-mêle dans la boue avec le cheval et le cavalier.

Albino monté par M. Edgard Ney, s'est embarrassé dans des poteaux à demi-brisés et a fait une chute effroyable. Le cheval est resté étendu sur le coup.

Le comte Edgard Ney s'est relevé aussitôt, la tête ensanglantée, les vêtements déchirés par les pierres de la plaine. Après quelques minutes, ayant remis son cheval sur pied, il s'est élancé de nouveau pour franchir les derniers obstacles qui le séparaient encore du but, et, malgré les contusions qu'il s'était faites, la douleur de deux doigts de la main brisés, il a sauté avec une incroyable énergie les deux larges fossés remplis d'eau qui bordaient la route de Choisy-le-Roi.

Ainsi voici le résultat du steeple-chase: Malo-Yaroslawetz est arrivé le premier.—C'est le seul cheval qui ne soit pas tombé; ensuite sont arrivés Tarragon et Cydonia: tous deux sont tombés dans le dernier fossé qui borde la prairie.

Mais tous deux se sont relevés. Une discussion s'est engagée entre M. de Morny et M. Vaublanc: M. de Vaublanc disait que plusieurs personnes avaient aimé M. de Morny à relever son cheval, ce qui est expressément défendu; mais le fait n'était pas suffisamment prouvé, Tarragon a été inscrit comme second arrivé, et Cydonia comme troisième.

La Grisette, la quatrième; le cinquième, Albino, monté par le comte Edgard Ney; sixième, Peau-de-Chagrin; septième, Rufus, qui a refusé près d'un quart d'heure devant le dernier fossé; Captain et Webb ont été distancés.

cette position; le tigre se tenait à l'autre extrémité de la fosse et paraissait regarder fixement son malencontreux compagnon de captivité. On parvint heureusement à délivrer celui-ci sans laisser échapper le tigre; mais le pauvre homme avait perdu complètement la tête. Chaque bruit ressemblant à celui d'une trappe tombante lui donnait des accès de folie; peu à peu, pourtant, il se remit, et au bout de quelque temps il avait repris son bon sens.

On accorda une prime à ceux qui rapportent des peaux de tigre; on en a remis cette année 50 à la régente, qui a payé la prime, et parmi elles il s'en trouvait une toute noire, chose considérée comme une grande rareté.

LA CONSCRIPTION.—On écrit de Marseille: "Avant-hier, à six heures du soir, un individu nommé Garibaldi s'est pendu dans sa chambre. La cause attribuée à ce suicide mérite d'être rapportée. On dit que le fils de Garibaldi avait, le matin même, tiré un mauvais numéro à la conscription. Le père et la mère du jeune conscript étaient, ainsi que lui, désolés. "Tu ne partiras pas!" s'écria Garibaldi:—Comment l'empêcher? disaient le jeune homme et sa mère.—"Je te dis que tu ne partiras pas." Le malheureux père sortit, et bientôt le jeune homme acquiesça en effet la certitude qu'il ne partirait pas: il était fils de veuve!"

PROPHÉTIE.—On lit dans le Commerce: "Un livre assez singulier, intitulé: Le prophète de la maison de Brandebourg, a paru en Prusse en 1807, et a été réimprimé à Leipzig et à Francfort en 1838. L'auteur, Jacques Hermans Lehni, annonce les événements qui doivent arriver à la Prusse pendant une assez longue série d'années. Ces prédictions font sur la Prusse d'autant plus d'impression que jusqu'ici, dit-on, elles se sont assez exactement réalisées; la dernière de ces prophéties, qui paraîtra sans doute très hasardée, est que le roi actuel est le dernier de sa race qui régnera sur la Prusse."

NOUVELLE TRADUCTION D'HORACE.—M. Théodore Ménard, ancien avoué de première instance à Paris, vient de faire paraître une nouvelle traduction en vers des satires d'Horace. Cet ouvrage est remarquable par la pureté et la facilité du style. L'auteur a imité avec beaucoup de goût la manière nerveuse et à la fois gracieuse de son modèle.

LONGEVITÉ.—Une femme de la commune de Montgaillard, près Villefranche-de-Lauragais, vient de mourir à l'âge de 113 ans. Elle avait conservé toutes ses facultés, et il n'y a qu'environ 3 ans qu'elle avait cessé d'aller régulièrement faire ses affaires aux marchés de Villefranche.

(Gaz. du Languedoc.) —Il existe en ce moment dans la paroisse de Kullip, en Middlesex, un homme et sa femme, du nom de Delemore, qui réunissent à eux deux l'âge de 204 ans. Le mari a 103 ans et sa femme en a 101. (Chalmersford Chronicle.)

LES MISSIONS EXTRAORDINAIRES continuent cher au succès. La mission de sir Stratford-Canning en Russie (année 1824) a été de 5,400 liv. st.; celle du duc de Wellington en Russie (1826), de 4,536 liv. st.; celle du duc de Devonshire en Russie (1826) de 10,000 liv. st.; enfin celle de lord Durham en Russie (1833) a été de 5,440 liv. La comparaison de ces divers chiffres prouve que lord Durham a été l'un des envoyés du gouvernement anglais qui a le mieux ménagé les deniers publics.—(Sun.)

TREMBLEMENT DE TERRE.—On écrit de Valparaiso (Chili), sous la date du 17 décembre: "Voici des détails sur le tremblement de terre qui, le 7 de ce mois, a détruit de fond en comble la ville de Valdivia, capitale de la province du même nom, et qui est le plus fort de tous ceux qui s'étaient fait sentir jusqu'ici au Chili: "Il commença à huit heures et un quart. Pendant ces dix minutes, le mouvement du sol était tellement violent et extraordinaire que les hommes ne se soutenaient que difficilement sur leurs pieds, et une remarque qui ne sera pas sans intérêt pour les savants, c'est que la mer, qui d'ordinaire dans cette circonstance revient précipitamment sur la terre, après s'être relevée sur elle-même jusqu'à une hauteur plus ou moins grande, resta plusieurs jours dans cette position contraire à ses lois ordinaires, et ne reprit que peu à peu et sans violence ses limites accoutumées. Au milieu de cette catastrophe qui a ravagé la ville entière de Valdivia on s'a heureusement pas à déplorer la mort d'un seul individu."

TRIBUNAUX.

L'huissier Libert a opéré, au mois de mai dernier, une saisie chez un officier-général en retraite, et, dans son exécution, il a compris un sabre de bataille et une épée d'honneur dont la lame portait d'un côté ces mots: Au juste, au brave Général D....., gouverneur de la place, la ville de Neufbrisch, reconnaissante, et de l'autre: Blocus de Neufbrisch, du 12 janvier au 6 mai 1814. Le général a demandé la nullité de cette saisie; le tribunal, conformément à la plaidoirie de Me Lenormand, a déclaré que les armes d'un officier-général en retraite étaient insaisissables, comme celles d'un militaire en activité, et il a condamné l'huissier à des dommages et intérêts. Ce dernier a interjeté appel; mais la Cour, après avoir entendu Me Delangle, pour l'appelant, et Me Lenormand pour le général, a confirmé la sentence des premiers juges.

Lajoussade, honnête boulanger du pays gascon, après avoir, par un long labeur, amassé une somme assez rondelette, s'était senti saisi d'une velléité de visiter Paris, la ville dont on dit tant de merveilles. Après avoir donc réalisé son petit pécule, il avait bravement pris la diligence, et avant-hier, après un trajet sans événement, il débarqua dans un modeste hôtel de la rue des Fossés-Saint-Bernard, 19.

Le premier besoin d'un provincial à son arrivée, c'est de tout voir, de tout visiter; Lajoussade, après quelques moments donnés à un indispensable repos, ne pouvait donc manquer de se mettre en course. Le Jardin-des-Plantes était à sa porte; ce fut par là qu'il commença ses curieuses pégrinations. Il y a mille choses à voir au Jardin-des-Plantes: les lions de l'Atlas, Pours Martin, le jeune et intéressant chimpanzé, la hyène, les dromadaires, l'éléphant, les singes, et par-dessus tout la girafe, dont la venue, il y a bientôt dix ans, balança la vogue et le succès de plus d'un artiste voyageur.

Lajoussade était donc en extase devant la girafe, et un obligeant voisin lui expliquait que le docteur Duméril venait d'ordonner à l'exotique animal la pâte de Reauald, parce que la bise et la giboulée lui avaient donné un rhume, lorsqu'un personnage vêtu d'un costume semi-oriental, semi-faubourien, s'approcha d'eux et demanda, avec un accent très prononcé, s'il y avait bien loin de là à l'allée de Marboeuf aux Champs-Élysées.—"Je ne vous dirai pas trop, fit Lajoussade, j'arrive aujourd'hui même à Paris, et j'aurai aussi bien besoin d'un guide.—Ah! allah! rebrir l'étranger d'un air tout chagrin, moi perdu; moi être Ben-Arrab, l'envoyé d'Abd-el-Kader, la lumière de Dieu; ma voiture et mon interprète être disparus; moi vouloir donner cette pièce à celui qui reconduira moi au palais que le sublime sultan des Français m'a donné pour loger mon harem et mes gens." Et, en disant ces mots, l'ambassadeur africain tirait de sa poche une trentaine de louis et en offrait un au boulanger ébahi. "Part à nous deux, dit alors celui qui déjà avait raconté l'hygiène prescrite à la girafe; acceptez toujours; je vais vous conduire et nous tâcherons de tirer quelques louis de plus de ce seigneur." Et, quelques paroles échangées, Lajoussade, le Parisien et l'ambassadeur sortaient du Jardin-des-Plantes et descendaient ensemble la rue St-Victor. "Si votre excellence voulait visiter le Panthéon? Aux grands hommes la patrie reconnaissante! Inscription sublime, et qui vaut seule la visite d'un gentilhomme d'au-delà d'Alger." Et sur un signe affirmatif du gendre de Bédouin, on se dirigeait vers l'Éstrapade. Chemin faisant, un café se rencontrant, on y entre, on s'y attable, on boit, on cause; l'Africain commence à parler un peu mieux français; puis, pour payer la dépense, qui est très modique, il donne à Lajoussade un double napoléon, à la vue duquel le Parisien cicérone dit encore bien bas à l'oreille du boulanger: "Part à deux, payez et ne rendez rien."

Du Panthéon, on va aux Tuileries, des Tuileries au Palais-Royal, puis on revient tout le long des quais, non sans faire de longues stations dans les cabarets et les cafés; enfin l'Algérien, qui partout sème les napoléons, dont il parait ne pas connaître la valeur, demande si un de ses deux compagnons veut lui changer cent pièces d'or pour deux cents grosses pièces d'argent avec le portrait du sultan des Français. "Part à nous deux, dit encore deux fois le cicérone; si vous avez mille francs chez vous, allez les chercher bien vite, car, vous le voyez, ils seront doublés." Lajoussade hésite un instant, puis se décide. On prend le chemin de la rue des Fossés-St-Bernard, où l'ambassadeur et le Parisien entrent dans un café pour attendre le brave boulanger, qui s'éloigne pour aller chercher son argent.

Mais ici change tout à coup la scène. Depuis le moment de la rencontre au Jardin-des-Plantes, les démarches des promoteurs ont été l'objet de l'intelligente surveillance de deux employés de la police, qui n'ont perdu de vue ni un geste ni un mouvement du faux Ben-Arrach et de son compagnon. Au moment où Lajoussade revient tout joyeux, et où des rouleaux de sous sont déjà préparés pour simuler l'or qu'on doit lui remettre, les agents Lepoux et Ravel paraissent et arrêtent l'ambassadeur, le cicérone et un de leurs acolytes, qui les a suivis à distance, comme pour éclairer leurs opérations.

Conduits à la préfecture, les trois chahiers, sur qui une somme de 400 fr. en or a été saisie, ont été reconnus pour les nommés Jaquemont, repris déjà pour semblable fait, Bard et Suat. Quant à Lajoussade, tout en bénissant la police dont la sollicitude a été une providence pour ses écus, il jure connaître désormais assez Paris, et a déjà repris sa place à la diligence.

(Gazette des Tribunaux.)

PRUSSE.—PERSECUTION RELIGIEUSE.

Nous trouvons dans un journal qui ne saurait être suspect de prévention pour la religion catholique le tableau suivant de la situation intérieure de la Prusse:

"Le gouvernement prussien excelle aujourd'hui, par ses embarras intérieurs, les succès faciles que l'avant-dernière coalition lui valut de 1813 à 1815. Les populations polonaises et rhénanes, réunies violemment à la monarchie de Frédéric-Guillaume par le congrès de Vienne, avaient paru, pendant quelques années, se résigner à leurs nouvelles destinées. Ni l'ébranlement imprimé à l'Europe par la révolution de juillet, ni le soulèvement de la Pologne, n'avaient suffi pour inquiéter profondément le despotisme éclairé du successeur du grand Frédéric.

"La béatitude du cabinet de Berlin est fort désagréablement troublée, depuis quelques mois, par des événements qu'il était loin de redouter. "Les familles allemandes ne parlent plus que de prélatés déposés et emprisonnés dans des forteresses ou gardés à vue par des sentinelles placées à la porte de leurs palais. La brutale arrestation de l'archevêque de Cologne a été bientôt suivie de la suspension et de la mise aux arrêts de l'archevêque de Posen et des principaux dignitaires ecclésiastiques de cet important diocèse. A ces mesures violentes a répondu une agitation générale dans toutes les populations catholiques du grand-duché, dans celles de l'Ermland, des cercles de Braunsberg, de Hilsberg, Bichoffstein, Alteinstein et de la Prusse orientale; si bien que la question des mariages mixtes fait maintenant fermenter le royaume dans toute son étendue, des rives du Rhin à celles de la Vistule. On connaît les troubles récents de Cologne et de Munster; ce qui se passe aujourd'hui dans le duché de Posen n'est pas moins grave.

"Le peuple des campagnes, polonais d'origine, de langage et de culte, manifeste une répulsion de plus en plus vive contre les lois, la langue et la religion de la Prusse. Il croit avec raison à une conspiration permanente de ses nouveaux maîtres contre tout ce qui lui rappelle encore son ancienne et bien-aimée patrie; il ne veut ni instituer allemands ni catéchismes allemands; il se cramponne, pour ainsi dire, avec toute l'énergie du désespoir, à ce qui constituait bien ou mal sa nationalité prosaïque: foi catholique, idiomes, costumes, coutumes, organisation féodale même, parce que tout cela existait avec la vieille Pologne, victorieuse du Turc et du Moscovie, libératrice de l'Allemagne.

"La monarchie prussienne s'engage témérairement dans une guerre ouverte avec les convictions religieuses et les sympathies morales d'une moitié de sa population. "Jeté dans ce dangereux conflit par la manie commune aux gouvernements de soumettre à des réglemens de police des choses qui ne sont pas de leur ressort, le cabinet de Berlin en est venu à une rupture ouverte avec la cour de Rome, rupture matériellement peu importante dans d'autres circonstances, mais très embarrassante dans celle-ci.

"Pour résister aux armes toutes morales de l'église romaine il a été forcé de recourir à celles de l'inquisition la plus outragée, en interdisant, sous peine de détention dans ses forteresses, toutes communications entre ses sujets et des ecclésiastiques étrangers; en ordonnant aux limiers de sa police de poursuivre et de saisir partout les lettres pastorales qui enjoignent aux curés de détourner leurs paroissiens des mariages mixtes; en un mot, pour lutter contre les influences perturbatrices du saint-siège il n'a trouvé rien de mieux que de faire à son usage un saint-office. De là des visites domiciliaires, vexations, des persécutions sans nombre qui portent l'esprit de résistance et de haine jusqu'au fond des campagnes; de là une guerre universelle et ardente entre les hommes du sacerdoce et ceux de l'empire.

Un journal allemand nous apportait hier d'intéressants détails sur les moyens qu'emploient les curés pour soustraire les lettres de leurs évêques aux mains profanes des agents d'un pouvoir hérétique.

"Tel curé répond qu'il ne remettra sa lettre à aucun prix; un autre l'attache au maître-autel de son église, et la met sous la protection du Très-Haut; et c'est de là qu'il fallait l'arracher au scandale inexprimable des fidèles. Les paysans fondaient en larmes, comme si on leur eût enlevé leur dernier morceau de pain. Quelques curés ont pris texte de l'allocation du pape au sacré collège pour parler, du haut de leur chaire, de la nouvelle persécution dirigée contre l'église. Mandés devant l'autorité, ils ont eu à répondre de leur conduite; mais l'anathème était lancé.

"Pour compliquer les embarras du gouvernement, la propagande ne part pas seulement de Rome; elle a établi son siège et son arsenal principal dans un pays voisin. C'est surtout le clergé belge qui pousse les catholiques prussiens à résister aux empiétements de l'autorité temporelle. Aussi la Gazette d'Augsbourg, connue par ses rapports officiels, annonce-t-elle que, le gouvernement de Bruxelles n'ayant pas en pareilles matières une grande influence sur son propre pays, et ne pouvant, par conséquent, répondre suffisamment de ce qui se passe hors de chez lui, il faut s'attendre à voir rompre toute espèce de relations entre la Prusse et la Belgique; et que les choses pourraient aller jusqu'à l'établissement d'un cordon militaire le long des frontières de ce royaume."

Les journaux allemands qui nous parviennent aujourd'hui annoncent que le gouvernement prussien a fixé à l'archevêque de Posen un délai pour retirer sa circulaire, passé lequel délai un procès lui sera intenté pour crime de haute-trahison. Les mêmes journaux nous apprennent qu'un courrier est parti de Berlin pour Rome, porteur de la déclaration catégorique que le roi de Prusse ne souffrira, à aucune condition, la réintégration de l'archevêque de Cologne dans son diocèse. En même temps, l'ambassadeur prussien à Bruxelles a reçu l'ordre de faire d'énergiques représentations au cabinet belge sur les manœuvres de certains agents du pape et de plusieurs évêques qui ont eu l'audace d'exciter ouvertement les sujets de la Prusse à la désobéissance aux lois et à la rébellion; manœuvres contraires au droit des gens. Dans le cas où ces remontrances ne produiraient pas l'effet désiré, l'ambassadeur agira d'après des instructions particulières.

"Toutefois, ajoute l'organe semi-officiel de la cour de Berlin, nous espérons que le cabinet belge fera droit aux justes réclamations de notre gouvernement, car ce cabinet comprend trop bien que la paix européenne ne pourrait être troublée sans qu'il en ressentit le contre-coup."

BERLIN, 12 avril.—M. de Flottwell est encore ici. L'archevêque de Gaessen, l'official Brodzinski et trois chanoines sont toujours aux arrêts forcés. On annonce qu'il y aura prochainement un mouvement de troupes, parce que le gouvernement veut faire passer les régiments composés en grande partie de soldats catholiques dans des garnisons protestantes et vice versa.

(Mercure de Souabe du 20.)

NOUVELLES DIVERSES.

ANGLETERRE.

—La communication entre Brighton et la France a été ouverte le 21 avril. Le bateau à vapeur le Belfast, pourvu de nouvelles machines, a appareillé pour Dieppe.—(Globe.)

—M. Pozzo di Borgo est retenu chez lui par suite d'un accident qui l'empêchera, selon toute probabilité, d'assister au couronnement de la reine. Il était allé voir, ces jours derniers, lord Holland, qui est gouteux au dernier degré, et qui, depuis longtemps, ne peut changer de place qu'à l'aide d'un fauteuil à roulettes, dans lequel il est traîné par ses gens. L'une des roulettes du fauteuil de lord Holland, l'un des hommes les plus gros des trois royaumes, a passé sur le pied de M. Pozzo di Borgo, qui est gouteux lui-même, et le lui a presque écrasé.

—Le comte d'Essex a décidément épousé, en vertu d'une licence spéciale, dans son hôtel de Belgrave-square, la célèbre cantatrice miss Stephens. Le comte reconnaît 5000 liv. st. par an à la comtesse.

—Nous apprenons que les appartements du roi de Hanovre dans le château de Saint-James sont préparés pour le grand-duc Alexandre, fils aîné de l'empereur de Russie, qui arrivera en mai pour assister au couronnement de la reine. Le roi et la reine des Belges y assisteront, ainsi que les ducs de Bruns- wick, de Saxe-Cobourg, le prince et la princesse d'Orange et l'archiduc Charles d'Autriche. L'archiduc Charles a fait retenir un hôtel dans Belgrave-square. Les ducs de Beaufort et de Devonshire feront paraître de nouveaux équipages au couronnement.

(Sun.)

Il vient d'être adopté d'importants statuts pour régler la conduite et la dépense des étudiants d'Oxford, afin qu'ils se consacrent désormais plus exclusivement à leurs études. Nul ne pourra, à moins d'avoir quatre années d'études, avoir à son service un cheval ni un domestique sans autorisation, et cette autorisation devra être demandée par pétition.

Aucun étudiant ne pourra, sous aucun prétexte, avoir chez lui un chat ni des chiens; nul ne pourra assister ni prendre de part à des courses de chevaux, de concours pour des prix, des duels, des tirs au pigeon ou à la carabine, sous peine de renvoi ou d'exclusion; il lui faudra une permission particulière pour louer des voitures ou s'en servir. Quelques autres réglemens portent des dispositions pénales contre tout habitant d'Oxford qui aurait aidé un étudiant à enfreindre ces nouveaux statuts.

(Sun.)

—On a calculé que 22 vaisseaux anglais ont chargé en Chine, avec un tonnage de 15,868 tonneaux, 19,840,400 livres de thé et de soie brute, c'est-à-dire 1,250 liv. \$ par tonneau.

—Depuis 3 ans il a été exécuté en Angleterre seulement 1500 milles de chemins de fer; si l'on évalue la dépense à 20,000 liv. st. par mille, terme moyen, sans compter les machines, on trouve qu'il a été déjà dépensé pour cet objet 30 millions sterling.—(Morning Herald.)

—Il paraît qu'on avait à tort répandu le bruit que S. M. ferait cette année un voyage en Irlande; cette nouvelle ne se confirme pas.

(Morning Chronicle.)

—Un épouvantable incendie vient de détruire la fabrique de feux d'artifice appartenant à MM. Cokerell, Paradise-row, Islington. La poudre, le soufre, le salpêtre réunis dans les ateliers de ces artificiers ont rendu le feu très-dangereux; les pompiers n'osaient pas trop s'approcher du bâtiment incendié à cause des matières combustibles qui étaient entas-

sées près de l'habitation. Les explosions qui ont eu lieu étaient si fortes qu'elles ont fait trembler plusieurs maisons du voisinage. Le dévouement des pompiers n'a pas pu empêcher un affreux malheur. Après l'incendie on a trouvé dans les débris les cadavres horriblement mutilés de M. John Cokerell, âgé de 38 ans, Eliza Cokerell, âgée de 20 ans, et Henry Cokerell, de 17 ans. Plusieurs membres de cette nombreuse famille ont été blessés plus ou moins grièvement. On croit que le feu a été allumé par la malveillance; une enquête doit être ouverte. Cette famille est entièrement ruinée, aucune compagnie d'assurance ne voulant, à cause de leur industrie, les assurer.—(Courier.)

FRANCE.

On lit dans un journal de Paris: Notre correspondance nous apporte l'avis de l'entrée à Brest de la frégate la Néréide, de retour du Port-au-Prince, après 32 jours de mer.

Ainsi que nous l'avons annoncé, cette frégate a à son bord les fonds nécessaires au paiement de la première annuité stipulée par le traité du 12 février dernier.

Les commissaires français sont accompagnés de deux commissaires haïtiens, les sénateurs Ardoin et de Lavilleailex.

La Néréide, ayant perdu quelques hommes dans sa traversée, devra faire vingt jours de quarantaine. On ne peut donc pas espérer de voir à Paris les commissaires haïtiens avant le 20 mai prochain.

Hier, onze condamnés ont été exposés sur la place du Palais-de-Justice, et dix-sept poteaux portaient les extraits d'autant de condamnations par contumace pour vols qualifiés. Aujourd'hui, à onze heures du matin, onze autres condamnés ont été exposés; il y avait vingt tableaux de contumaces; demain, sept hommes et dix-huit tableaux de contumaces; lundi prochain, trois femmes et onze tableaux de contumaces seront encore exposés.

—On écrit de Reims, le 14 avril: "La voiture cellulaire, destinée au transport des condamnés aux travaux forcés, est arrivée hier soir à Reims, pour y prendre les condamnés des dernières assises, et aujourd'hui, des six heures du matin, une foule nombreuse encombrait les abords de la maison d'arrêt.

"Le voyage des prisonniers a été sur le point de manquer, et s'il a eu lieu, c'est par des circonstances tout à fait indépendantes de leur volonté. Depuis quelques jours, il avait été introduit et fabriqué dans la prison une foule d'instruments d'évasion, tels que scies et fausses clés.

"Quant aux scies qui avaient été importées dans la prison, on avait employé, pour les y faire entrer, le moyen suivant: Un jour de marché, un détenu avait reçu d'un ami qui lui avait rendu visite un amas de provisions parmi lesquelles figurait une carpe vivante, et si bien vivante, qu'elle sautillait et se débattait comme dans la friture, et un coq aussi vivant; M. Bernard avait bien visité le coq, il avait regardé dans ses plumes et sous ses ailes, et n'avait rien trouvé; mais M. Bernard n'avait pas regardé dans le ventre de la carpe, et c'était là qu'on avait introduit des lames de scies; c'était aussi cette introduction qui faisait si fort frétiller l'animal. Prévenu à temps, M. Bernard a pu faire des recherches qui ont empêché l'évasion d'avoir lieu."

—On écrit de Saint-Jean-Pied-de-Port: "Cette année nous n'avons pas connu d'hiver jusqu'à un mois d'avril. Aujourd'hui nous avons un pied de neige. Quel sera le sort de nos vignes?" (Mémoires des Pyrénées.)

—Les renseignements que nous continuons à recevoir s'accroissent à présenter les dernières gelées comme ayant étendu fort loin leur funeste influence. La Provence a vu ses montagnes couvertes par la glace, et l'on s'attendait à de graves dommages pour la vigne. Dans l'Aveyron, le dérangement de la saison aura été d'autant plus désastreux, que les derniers beaux jours y avaient singulièrement hâté la végétation. L'Armagnac paraît avoir beaucoup souffert.

—L'imprimerie royale de Paris est un établissement unique en son genre; il renferme 43 séries de caractères pour imprimer des livres en 43 dialectes différents. Fondé en 1528, il a publié 1400 ouvrages les plus rares et les plus curieux sur l'histoire et la littérature étrangère, et d'après des manuscrits originaux. Tous les ouvrages chinois, siamois, hébreux, grecs, etc., sont publiés par cet établissement.

—Un événement affreux vient de répandre la consternation à Bouhy-sur-Loire (Nièvre), dans une famille respectable. En revenant le lundi de Pâques de chez l'un de ses amis, M. le comte Héricart de Thury a été renversé de sa voiture sur la route de Paris à Lyon, près de Nenny-sur-Loire et a été précipité de la chaussée à plus de 30 pieds de profondeur. Transporté au château de M. le comte de Couësin, il n'a pas survécu aux nombreuses blessures que lui avait occasionnées sa chute, et après avoir reçu les secours de la religion, il a expiré entre les bras de son fils, M. Charles de Thury, dont le dévouement intrépide n'a pu arrêter l'horrible catastrophe qui l'a privé d'un père.

ITALIE.

—On écrit de Naples, le 9 avril: "A Mezzosano, en Sicile, un éboulement considérable a détruit, le 3 avril, 120 maisons; 17 personnes ont péri par cet événement. Le lendemain un autre éboulement a enlevé presque entièrement la ville de San-Giuseppe-delle-Morelle, située à dix lieues à l'ouest de Mezzosano.

"Les habitants, au nombre de cinq mille ont heureusement eu le temps de s'enfuir; ils se sont dispersés dans les campagnes voisines, mais ils ont perdu presque tout ce qu'ils possédaient.

"Parmi les maisons ébranlées se trouvaient des magasins remplis de marchandises, et surtout de vins. On estime qu'il a été perdu plus de 200,000 fûtailles de vin.

"De ce côté-ci du phare, nous avons en aussi des phénomènes affligeants; une croupe de la montagne qui borde de la route de Salerne à Rome, et qui la domine, s'est écroulée et a barré ce chemin de ses débris; enfin un nouveau cratère s'est formé sur le Vésuve, et l'on s'attend avec la plus grande anxiété à une prochaine éruption de ce volcan. Plusieurs de nos géologues nous présentent un tremblement de terre très violent. Puisse à Dieu qu'ils se soient trompés dans leur conjecture!"

RUSSIE.

—On écrit de Saint-Petersbourg que M. le comte Grégoire de Stroganoff est nommé ambassadeur extraordinaire de S. M. l'empereur de Russie près la cour de Londres, pour la solennité du couronnement. M. le comte de Stroganoff était ambassadeur à Constantinople, lors de l'insurrection de la Grèce. Il occupait déjà le rang d'ambassadeur à Madrid

lorsque Napoléon entreprit sa fatale agression contre l'Espagne. On ne sait rien encore des personnes qui suivent à Londres M. l'ambassadeur extraordinaire; mais on a lieu de croire qu'elles seront choisies parmi les jeunes seigneurs russes les plus distingués par leur position et leur fortune.

CIRCASSIE.—Une lettre de Constantinople, en date du 23 mars, publiée par le journal anglais le Sun, annonce que MM. Knight, Bell et Longworth, tous trois Anglais et qui s'étaient rendus dans les provinces du Caucase pour aider au soulèvement des populations contre les Russes, sont revenus à Constantinople avec les nouvelles les plus décourageantes. Quoique les insurgés puissent mettre sur pied trois cent mille hommes, il leur est impossible de tenir la campagne et de faire tête aux Russes, car ils sont dépourvus d'armes et de munitions. Aussi leur soumission complète aura lieu au premier moment, disent les trois Anglais. Et une fois maîtres paisibles des provinces du Caucase, la Russie verra la Turquie et la Perse livrées en quelque sorte à sa discrétion.

Ces rapports diffèrent beaucoup, comme on voit, de ceux qui ont paru dernièrement dans quelques journaux. Mais ils méritent confiance, car ils sont transmis par les adversaires les plus déclarés des projets de la Russie, témoins eux-mêmes des circonstances dont ils font mention, et le journal qui publie leur lettre est l'organe habituel des sentiments les plus hostiles qui existent à Londres contre le gouvernement de Saint-Petersbourg.

PERSE.

On écrit de Burcharest (Valachie), 18 mars: "Nous venons de recevoir par la voie de Constantinople, des nouvelles de Tabris, que je vous transmets:

Le 10 février, le schah, après avoir soumis plusieurs tribus rebelles du Kourdistan, est arrivé, à la tête de 60 mille hommes et de 200 bouches à feu; devant la ville de Hérat. Le satrape du Daghestan, oncle du schah, accompagné d'une nombreuse escorte, s'est présenté devant les portes de Hérat et a sommé les habitants de se rendre, en promettant une amnistie pleine et entière à tous les individus qui ont pris part à la rébellion.

Les habitants de Hérat ont répondu: "Nos cadavres pourront être ensevelis sous les ruines de nos maisons, mais jamais nous ne devendrons sujets du Schah actuel de la Perse. Point d'arrangement avec cet homme; il n'y a que sa mort ou la nôtre qui puisse mettre fin à la guerre."

Cette réponse insultante a été rapportée au Schah, qui a aussitôt ordonné de commencer le siège. Les lignes de circumvallation ont été tracées par des officiers russes d'état-major, qui ont obtenu la permission de leur gouvernement d'assister le Schah pendant cette campagne. Toutes les batteries destinées à foudroyer la ville sont aussi commandées par des officiers russes. La supériorité d'artillerie et surtout la discipline rigoureuse de l'armée du Schah semblent assurer la victoire à ce prince.

Ses troupes se composent de 25,000 hommes d'infanterie régulière, armés de fusils avec baïonnettes et dressés à l'europpéenne, 5,000 cavaliers réguliers, 10,000 turcomans qui combattent à pied et à cheval, 5,000 islahis qui forment une espèce de garde à cheval, 10,000 Kourdes, Tartares et autres nomades, et 5,000 artilleurs.

Les Kourdes sont spécialement employés aux opérations du siège. Outre ces troupes, il y a dans le camp du Schah plus de 15,000 soldats du train et serviteurs des officiers supérieurs de l'armée. Les lieutenants du Schah se trouvent avec 100,000 hommes dans le Kourdistan, où ils occupent toute la rive gauche du fleuve Hérat.

Les vivres et l'argent ne manquent pas à l'armée persane. Le prince Milik-Jehmil, un des ministres du Schah, négocie en ce moment un emprunt pour son souverain avec des négociants d'Astrakan et de Bacou. On assure que la défense de la ville de Hérat est dirigée par quelques officiers anglais qui, sans autorisation de leur gouvernement, ont pris du service chez les rebelles.

Les hommes qui connaissent bien l'Orient s'accordent à dire que jamais l'armée du Schah n'a été dans un meilleur état qu'aujourd'hui, et que malgré la guerre civile le commerce de la Perse s'est accru et continue à prospérer."

QUEBEC:

JEUDI, 7 JUIN, 1838.

Le Hampshire Telegraph du 7 mai a été reçu hier à la Bourse. Il contient peu de nouvelles.

Par une proclamation en date du 2 mai, le couronnement est remis au 28 juin.

Sur la question des baux de biens ecclésiastiques, le ministère a obtenu, à la chambre des communes, une majorité de 36 voix (277 contre 241).

Sur la question de continuer la pension du roi de Hanovre, dont M. Hume demandait la suppression, la majorité a été de 35 en faveur des ministres (97 contre 62).

Sur celle de l'introduction des lois des pauvres en Irlande, à laquelle s'opposait M. O'Connell, la chambre s'est divisée sur la troisième lecture du bill, pour 234, contre 59, majorité en faveur du ministère, 175.

Lord Palmerston a obtenu la permission de présenter un bill pour donner suite à des articles additionnels aux traités avec l'Espagne et les Pays-Bas relativement à la traite des noirs, et un autre pour établir des tribunaux de juridiction civile et maritime à la Chine.

Sir George Clerk a été élu membre du parlement pour Stamford, en remplacement du colonel Chaplin qui vient au Canada.

Les journaux de New-York de samedi n'annoncent rien de nouveau. On avait appris la destruction du Sir Robert Peel.

Parmi les passagers arrivés de Montréal au navire à bord du British America, étaient l'honorable colonel Grey, du 71^e régiment, beau-frère de lord Durham, avec son épouse; le lieutenant Arthur, fils du lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, porteur de dépêches; le lieutenant-colonel Baird, du 66^e régiment; le major Richardson, sir James Hamillton, etc.

Le colonel Grey est reparti hier pour Washington, chargé d'une mission relative à l'affaire du Sir Robert Peel. Un envoyé de sir George Arthur est aussi parti pour Washington.

Les autorités américaines montrent beaucoup de zèle pour l'arrestation des brigands; il en avait été pris treize à la date des dernières nouvelles et l'on espérait découvrir le reste: ce sont, pour la plupart, des réfugiés du Haut-Canada. On a aussi retrouvé une partie des effets volés, dans une petite île qui servait de retraite aux pirates.

Le vaisseau de S. M. l'Andromaque, de 28 canons, ayant à bord une centaine de soldats du 24^e régiment, est arrivé dans ce port hier matin, venant de Portsmouth, d'où il est parti le 9 mai.

Le vaisseau de S. M. l'Hercule, de 74 canons, a été signalé par le télégraphe hier matin, à 8 heures, comme étant à la station N^o. 6. Il est possible qu'il y ait quelque erreur, car ce vaisseau n'est pas encore arrivé, quoiqu'il fasse un gros vent d'est depuis hier au soir, et l'on nous dit que le rapport

télégraphique de ce matin n'en fait pas mention.—L'Hercule était le 25 avril à Portsmouth, où il était arrivé en 21 jours d'Halifax (Nouvelle-Ecosse).

Le vaisseau de S. M. le Madagascar, de 74 canons, a fait voile de Portsmouth le 6 mai pour Gibraltar, où il devait embarquer le reste du 73^e régiment pour Québec, ou peut-être pour Halifax, où une partie de ce régiment a été débarquée par le vaisseau de S. M. le Talavera, de 74 canons.

Le vaisseau à vapeur la Médie embarquait de l'artillerie de marine pour Québec.

Son Excellence le Gouverneur-Generale, le Comtesse de Durham, et leur suite, avec plusieurs officiers, ont fait hier après-midi le tour de l'île d'Orléans à bord du bateau à vapeur Canadian Eagle. Il avait plu pendant la nuit et dans la matinée, mais le soleil s'était montré avant midi et il a fait beau pendant le voyage.

Le Comte de Durham a ordonné d'ouvrir au public, pour servir de promenade, le jardin sur le Cap, derrière le monument de Wolfe et de Montcalm.

On dit qu'il va être aussi pris des mesures pour faire disparaître les ruines du château Saint-Louis, qui attestent depuis quatre ans et demi que cet édifice a brûlé, tout autre chose que le soin de la dignité du représentant de la Grande-Bretagne, et qui bornent si désagréablement l'horizon de la place d'armes en interceptant la vue du fleuve et de la campagne au sud-est. En faisant disparaître aussi l'espèce d'écurie (à en juger par l'extérieur) qui est maintenant décorée du nom de château Saint-Louis, et rebâtit plus haut, derrière le monument, on obtiendrait une place magnifique.

Le Montreal Herald de mardi dernier annonce, sur l'autorité d'une personne arrivée lundi de Toronto, que Theller, Sutherland et quelques autres condamnés à la déportation, allaient être descendus à Kingston, et de là, par le canal du Rideau, à Montréal, d'où ils seraient conduits dans la citadelle de Québec, pour être embarqués sur un bâtiment de transport. Ils seraient suivis de tous les prisonniers américains.

Le transport l'Arab, ayant à bord une partie du 7^e hussars (dragons légers de la Reine) est parti pour Montréal hier.

Les bruits de l'assassinat ou du suicide de l'honorable P. D. DEBARTZCH n'étaient heureusement qu'une invention lâche et cruelle de ses ennemis politiques; comme ceux de la mort du général Scott, que les "patriotes" s'étaient donné le plaisir de tuer sur le papier, pour se venger de l'activité qu'il déployait à empêcher leurs incursions prédatrices dans le Haut-Canada.

A vendre, au bureau de la Gazette de Québec. JOURNAL HISTORIQUE des Evénements arrivés à St-Eustache, pendant la Rébellion du comté de Lac des Deux Montagnes, depuis les soulèvements commencés à la fin de novembre, jusqu'au moment où la tranquillité fut parfaitement rétablie.—Par un Témoin Oculaire. Québec, 5 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

LES SOUS-SIGNE'S ONT A VENDRE, A LEURS MAGASINS, QUAI DE HUNT: FARINE fine et moyenne. Thé hyson, gruaux en sacs. Savon de Montréal, et vitres de grandeurs assorties. —Aussi,— Attendus par le prochain steambot de Montréal: Lard mess, prime-mess et prime. Whiskey de Montréal en tonnes. JAMES HOLMES & Co., cooptoir n. 26, rue St-Pierre. Québec, 6 juin 1838.

VENTES A L'ENCAN.

AVIS. LA vente aux magasins de M. J. H. ORKNEY, commencée hier, sera continuée DEMAIN VENDREDI 8 courant. En addition à l'assortiment déjà annoncé, il sera aussi vendu, pour le compte des assureurs et autres intéressés, 19 balles et caisses de marchandises avariées, &c. &c. La vente commencera à UNE heure précise. G. D. BALZARETTI. 7 juin 1838.

PAR J. M. FRASER & CO. Vente pour les assureurs. Sans réserve, au profit des assureurs et autres intéressés, sur le quai de la Reine, VENDREDI 8 courant, à DEUX heures précises:— LES marchandises suivantes sauvées du naufrage de la barque Rebecca, Gellatley, maître, de Greenock.

[G] 11 quarts barley perlé, 9 quarts gruau
2 caisses papeterie, 6 quarts mastic
14 sacs coton à mèches
G Δ S 10 quarts gruau, 15 boîtes pipes
15 sacs coton à mèches, 2 caisses papeterie
102 do barley
T D 254 boîtes
N 68 do
E 56 do } pipes à fumer
S 5 do
26 quarts harengs.

—Aussi— Les marchandises suivantes laissées dans le vaisseau: Environ 2000 livres blé L S & Co. 1 pipe, 15 barriques brandy D McF 5 do do A G 2 quarts do [A L] Q No. 85 1/4 1 quart fil à cordonnier 778 1 do mercerie 15 sacs coton à mèches [G] 1 quart barley perlé, 1 quart gruau 11 sacs coton à mèches G Δ S 5 sacs do 2 quarts barley 82 boîtes pipes à tabac. Québec, 6 juin 1838.

PAR J. M. FRASER & CO. VINS, FAÏENCE, SAVON, &c. A leurs magasins, SAMEDI prochain, 9 du courant, à UNE heure précise, arrivés de Londres:— TRENTE-TROIS pipes } tétonifié L. M. su- } périeur 5 barriques } porto de Sicile 18 pipes } 25 barriques } 21 paniers fromage 1 caisse indigo supérieur 100 boîtes savon de Liverpool 100 do chandelles de 15 barriques huile de lin 4 caisses papier 120 boîtes vitres 13 bouteilles 12 paniers faïence Peintures blanches, rouges, jaunes et vertes Bleu de Prusse, pierre bleue, &c. 20 tonneaux fer de Suède suivant facture. Québec, 7 juin 1838.

PAR G. D. BALZARETTI. LIVRES, &c. &c. MARDI prochain, 12 courant, à UNE heure, au magasin de M. REIFFENSTEIN, rue de la Montagne:— LIVRES de prières Catholiques Romains, — Journée du Chrétien Parisien Romain L'Art du Conducteur L'Office Divin Le Combat Spirituel Epîtres et Evangiles Vies des Saints Imitation de Jésus-Christ La Vie de Jésus-Christ Chemin de la Croix, doré sur tranche Heures des Dames, do do Heures Précieuses, do do Visites au St-Sacrement, do do Etreintes Spirituelles, do Instruction Chrétienne Petit Catechisme de Massillon Formulaire de Prières Doctrine Chrétienne Oraisons Funèbres de Bossuet L'Adoration de l'Esprit et en Vérité Le Petit Paroissien Nouveau Mois de Marie L'Office de Pâque Heures Choisies, ou Recueils de Prières, doré sur tranche Petites Heures des Dames, doré Instruction sur le Chemin de la Croix, doré sur tranche, figuré, etc. Voyage du Jeune Anacharis en Grèce L'Amor sur le Calvaire Imitation de la Très-Sainte-Vierge, doré Les Œuvres du Chanoine Schmidt, 50 vols. Le Robinson Allemand La Veille de Noël La Petite Emigine Le Maître d'Ecole Les Œufs de Pâques La Corbeille de Fleurs Henry d'Eigenfels Neuvaines de Saint-François-Xavier Alphabet Français Le Vrai Disciple de Jésus-Christ La Médaille Miraculeuse et Ste-Philomène 10 do de Sainte-Philomène Les Gravures Miraculeuses et Ste-Philomène Ornaments et Chandelles d'Eglises Croix d'argent de différentes grandeurs et Bénitiers. —Aussi— 1 caisse de Livres de Prières et Bible Anglaise élégamment relié 100 douz. encre rouge et noire, et livres de compte. 7 juin 1838.

PAR J. M. FRASER & CO. Draps, casimirs, futaines, &c. &c. — A leurs magasins, MARDI 12 et MERCREDI prochains, 12 et 13 courant, à UNE heure, pour clôture de consignations:— CINQUANTE emballages de marchandises appropriées à la saison, consistant en:— Draps superflins et communs Castimirs, mérinos Moires damassées et ondées Futaines, nouveautés Jeanne Maitins, drilles Schawis et mouchoirs de laine et de coton Indiennes à meubles et à vêtements Cotons rayés et carreaux Shirtings blancs, domestiques Mousselines, malmouilles et jaconet Toiles d'Hollande et Silesies. —PT— Une valise mouchoirs de Barcelone et de gaze Une do gros de Naples Cinq do souliers de dame, faits à Londres Et une grande variété d'autres articles. Québec, 6 juin 1838.

GRAINES DE JARDIN D'ANGLETERRE ET D'AMERIQUE. LES sous-signe's viennent de recevoir leur approvisionnement de graines, garanties de la récolte de 1837, parmi lesquelles se trouvent: Quin blanc d'Espagne très-bon Chou de Milan très-vert Fèves de Nohawk hâtives d'une qualité très-supérieure Pois bâtifs de Taylor Do moins bâtifs de Bishop Navet jaune d'Aberdeen. BEGG & URQUHART, Chimistes et Droguistes. Québec, 21 mars 1838.

A VENDRE, PLANCHES, plançons et madriers de toutes grandeurs et qualités, Scantling de pin, chêne, orme, &c. T. C. LEE, Pointe-aux-Libres, faubourg St-Roch. 5 mai 1838.

BANQUE DE QUEBEC.

AVIS.—Un dividende de trois pour cent sur le montant du fonds capital a été déclaré aujourd'hui, et sera payable, à la Banque, dès et après le LUNDI 2 JUILLET prochain. Le livre de transfert sera fermé le 12 du courant. Par ordre, NOAH FREER, caissier. Québec, 1er juin 1838.

\$4,000 DE RECOMPENSE. VU que WILLIAM COATES, de la Cité de Québec, dernièrement Premier Commis de la branche de la Banque de Montréal, établie à Québec, est accusé d'avoir frauduleusement volé dans le mois de février dernier, du bureau de la dite Banque à Québec, une grande quantité de billets de banque de la dite Banque de Montréal, au montant de près de dix mille livres courants; et vu que le dit William Coates est incarcéré dans la prison commune du district de Québec pour subir son procès sur la dite accusation; et vu que la plus grande partie des billets de banque ainsi volés comme susdit, n'a pas été encore trouvée, avis est par le présent donné que la récompense susdite de \$4,000 sera payée à aucune personne ou personnes qui donnera des informations au moyen desquelles la totalité des dits billets ainsi volés sera retrouvée, et une portion de la dite récompense en proportion au montant qui pourra être ainsi recouvré, en s'adressant au sousigné au bureau de la dite banque, rue St-Pierre, à Québec. A. SIMPSON, caissier. N. B. Les billets volés sont principalement des billets de la Banque de Montréal, payables à Québec, de la valeur de 100 piastres, 50 piastres et 20 piastres chacun. Québec, 6 avril 1838.

MILLE LIVRES COURANT, sera payée à aucune personne ou personnes qui donnera des informations au moyen desquelles la totalité des dits billets ainsi volés sera retrouvée, et une portion de la dite récompense en proportion au montant qui pourra être ainsi recouvré, en s'adressant au sousigné au bureau de la dite banque, rue St-Pierre, à Québec. A. SIMPSON, caissier. N. B. Les billets volés sont principalement des billets de la Banque de Montréal, payables à Québec, de la valeur de 100 piastres, 50 piastres et 20 piastres chacun. Québec, 6 avril 1838.

ACTIONS DE BANQUE. CEUX qui désiraient vendre des actions d'aucune des Banques de cette ville pourraient trouver un acheteur en s'adressant au sousigné. Par ordre, W. STEVENSON. Bureau de la Compagnie d'Assurance Maritimes du Canada. 14 avril 1838.

AVIS. TOUS ceux qui ont des demandes contre la succession de feu dame MARGARET MACNIDER, en son vivant de Montréal, veuve de WILLIAM HOLMES, écuyer, sont priés d'envoyer leurs comptes dûment authentifiés, soit au notaire sousigné, ou à GEORGE HOLMES PARK, écuyer, à Québec, ou JOHN MACNIDER, écuyer, à Montréal, ses exécuteurs testamentaires; et tous ceux qui ont à la dite succession sont priés de vouloir bien payer sans délai aux dits exécuteurs. LOUIS PANET, notaire. Québec, 21 mai 1838.

AVERTISSEMENT. TOUS ceux qui ont des réclamations contre la succession de feu HILARY MCRAID, en son vivant, navigateur, de la paroisse de Kamouraska, sont priés de transmettre leurs comptes sans délai au sousigné, et toutes les personnes qui ont à la dite succession sont aussi priées de payer sans délai. Et de plus tous ceux qui ont à la dite succession sont priés de vouloir bien payer sans délai aux dits exécuteurs. HONORÉ ROY, curateur. Isle-Verte, 9 février 1838.

ON a besoin d'une personne habile à filer et carder l'étoffe du pays. S'adresser à PETER PATERSON, rue St-Jacques. Québec, 20 avril 1838.

MOIR étant sur le point de retourner en Angleterre pour s'y fixer, nous faisons savoir qu'il s'est retiré de la société TARMAN & MOIR, en faveur de M. J. C. WHITE, et qu'il cesse de ce jour d'avoir aucun intérêt dans cet établissement. Tous ceux qui ont à la dite société sont priés de régler de compte avec M. TARMAN, WHITE & Co., qui sont dûment autorisés à donner quittance, et à clore les affaires de la ci-devant société. W. TREMAIN, PATRICK MOIR. Québec, 22 mai 1838.

LES sous-signe's étant entrés en société sous la raison TARMAN, WHITE & Co. à Québec et TREMAIN & Co. à Montréal, ont l'honneur d'offrir leurs services comme agents généraux et marchands commissionnaires. W. TREMAIN, J. C. WHITE. Québec, 22 mai 1838.

ROBERT CAIRNS, MARCHAND TAILLEUR, 20, rue de la Montagne, PREVIENT respectueusement ses amis et le public qu'il a reçu par l'Elutheria, un assortiment choisi d'articles de sa ligne, comprenant des draps, casimirs et patrons de veste des meilleurs qui aient jamais été importés; avec une variété de bretelles et cols de choix. Aussi, quelques chapeaux à la mode; épingles, ceinturons, boutons d'uniforme, &c. Québec, 18 mai 1838.

CUNNINGHAM & BUCHANAN, rue Saint-Pierre, vis-à-vis de MM. Symes & Ross. 11 mai 1838.

SAVON d'Angleterre.—500 boîtes et demi-boîtes, en déballage, à vendre par CUNNINGHAM & BUCHANAN, rue St-Pierre, vis-à-vis de MM. Symes & Ross. 11 mai 1838.

BLED.—Une quantité qu'ils viennent de recevoir par le Lanark, de Liverpool, à vendre par CUNNINGHAM & BUCHANAN, rue St-Pierre, vis-à-vis de MM. Symes & Ross. 11 mai 1838.

LES sous-signe's offrent en vente: 1500 boîtes savon de Liverpool 200 do chandelles de Liverpool 40 caisses acier double pour soc de charrue et pour outils 100 paquets acier à cercler 10 caisses haches, garanties 500 boîtes vitres assorties 50 caisses chapeaux de castor et autres pour hommes 4 suons indigo de Caracass supérieur 100 boîtes pipes 4 caisses toiles cirées bronzées et peintes pour tapis de table, doublures de carosse, &c. 25 balles toile à voiles blanche, n. 1 à 5 25 do toile à draps non blanche de Dundee et osnabrucks 25 do toile à draps blanche, ducks, dowlas, &c. —Aussi,— Constamment en main, un assortiment complet de cartes à main et à machine, et clous coupés de toute sorte. J. M. FRASER & Co. Québec, 21 mai 1838.

LES sous-signe's viennent de recevoir par le Dochfour et ont à vendre: 375 boîtes vitres (crown glass) 10 x 8 7 1/2 x 6 6 1/2 x 7 4 x 6 9 x 7 10 x 10 9 x 7 CHAS. E. LEVEY & Co. Québec, 9 mai 1838.

LES sous-signe's offrent en vente à son magasin, rue Saut-au-Matelot, Peintures, blanche, jaune, brun d'Espagne, vert, couleur de plomb, toiles à voiles et à draps, cuir de veau et de kipp. Quelques paniers de faïence assortie. HENRY BURSTALL. 20 avril 1838.

Pillules de vie et Pharis-Bitters de Moffat. LES sous-signe's viennent de recevoir un nouvel approvisionnement des articles ci-dessus. BEGG & URQUHART, agents pour Québec. Québec, 4 mai 1838.



A LOUER: LE MOULIN A GRAUO de Valcartier.—S'adresser au Commissaire des biens des Jésuites. Québec, 11 mai 1838.

A VENDRE, EN LIVRE POSSESSION IMMEDIATEMENT: UNE TERRE de cinquante à soixante arpents de superficie, dans une charmante situation sur le chemin du Carouge, à environ cinq milles de Québec, bornée en front par la terre de J. Neilson, à l'est par MICHEL-ANTOINE ROUTHIER, et à l'ouest par LEON HAMEL. Le bas est de bonne terre labourable, et le haut de terre à prairie de la meilleure qualité. Il sera donné des facilités pour le paiement. S'adresser au bureau de la Gazette. Québec, 26 mars 1838.

A LOUER, LE MAGASIN, les HANGARS et l'HABITATION ci-devant occupés par M. JOHN MCNIDER, rue de la Fabrique, un des meilleurs postes de la ville pour un commerce général. Pour informations s'adresser à G. H. PARKE, Quai McCallum. Québec, 19 mai 1838.

A LOUER, LE MAGASIN et autres dépendances spacieuses occupées depuis 10 ans dans la maison du sousigné, Haute-ville de Québec, rue St-Jean, d'abord par M. Lacroix et Guant, ensuite par M. Guant seul, comme magasin et boutique de manchoonniers. S'adresser à ED. CARON. 27 décembre 1